

L'écho du Cedapa

N° 98 - NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2011 - 4 €

De la (in)cohérence des politique publiques

Stupeur et incompréhension dominent chez les herbagers à l'énoncé du projet de modification de la directive nitrates (voir Echo du CEDAPA n° 95). En cause la modulation des rejets azotés des vaches laitières : plus elles sont au pâturage, plus elles rejettent de l'azote.

Dans les bassins versants algues vertes de Bretagne, les éleveurs sont encouragés à développer l'herbe, car les systèmes herbagers sont "les moins susceptibles d'entraîner les fuites d'azote dans l'eau", selon les experts scientifiques. Parallèlement, mettre davantage les vaches au pâturage ferait augmenter leur charge azotée ! Où est la cohérence ?

Bon, on nous dit que ce n'est pas le pâturage, ni l'herbe qui est en jeu mais la "volatilisation" de l'azote qui est comptabilisée en bâtiment ou au stockage, mais pas dehors. On nous dit aussi que la grande majorité des éleveurs se situera dans la même norme, entre 4 et 7 mois de pâturage et que finalement la variation des normes se fera seulement en fonction de la production par vache. Mais les discours ambiants risquent plutôt d'encourager les éleveurs à aller vers moins de quatre mois de pâturage. D'où plus de maïs et de concentrés et plus de fuites de nitrates.

On nous dit encore que l'objectif principal de la directive nitrates est de renforcer l'équilibre de la fertilisation, ce qui devrait rééquilibrer les choses en faveur des systèmes herbe. On nous dit enfin que la France a fait une demande de dérogation des 170 kg d'azote par ha de SAU pour les systèmes herbagers. Comme aux Pays-Bas où les fermes avec plus de 70% d'herbe dans la SAU ont un plafond de 250 kg de N/ha.

Reste que si ces normes se mettent en place, elles mettent en difficulté les élevages laitiers herbagers situés dans des zones très productives et donc avec un chargement élevé. Elles ajoutent encore un obstacle à franchir pour les éleveurs qui réfléchissent à augmenter la part d'herbe. Pour nous c'est bien là le point essentiel.

Alors ? Alors si la volonté politique est de développer les systèmes herbagers, il ne faudrait pas qu'elle tarde à s'exprimer plus clairement.

PATRICK THOMAS. CEDAPA

Les vaches croisées ne manquent pas d'atouts (dossier pages 4, 5 et 6)



Et aussi, Les femmes et le système herbager (page 7)



Vers une baisse des aides PAC ?

Les discussions commencent à peine, et la PAC n'est pas le sujet prioritaire de l'Europe. Pour Samuel Féret, qui coordonne la réflexion d'associations et d'organisations non gouvernementales sur la PAC 2013, , difficile de prévoir l'issue des débats, mais globalement il sera difficile de maintenir le budget de l'agriculture.



Samuel Féret, coordinateur de la plate-forme PAC 2013, a fait le point sur les propositions de réforme de la PAC qui vont être discutées en 2012, lors de l'assemblée générale du Réseau agriculture durable (RAD).

Aujourd'hui il y a une seule certitude : ce qui guidera les décisions sur la PAC, ce sont d'abord la stratégie globale de l'Union européenne, "une croissance intelligente, verte, qui réduit la pauvreté et crée de l'emploi" et les négociations sur le financement global de l'Union européenne. Nul doute que les déficits publics pèseront cette fois plus lourd que les contraintes externes (OMC...). Autre nouveauté, le Parlement européen devient un acteur important dans les décisions de la PAC, mais au Parlement comme ailleurs, "ce sont les logiques nationales qui dominent, plutôt que les logiques de partis", indique Samuel Féret, coordinateur de la plate-forme PAC 2013.

Dans ce contexte, il faut être très prudent, juge donc Samuel Féret, qui est plutôt pessimiste sur la reconduction du budget européen : "vouloir conserver un budget de la PAC identique d'ici 2020, est-ce que c'est understandable ? La question sera peut-être : comment mieux utiliser l'argent de la PAC avec 30 ou 35% du budget communautaire au lieu de 43% en 2010".

La fin des DPU historiques prévue pour 2019, mais cela reste à discuter...

Les propositions présentées par la Commission ne sont donc aujourd'hui qu'une base de discussion.

La grande nouveauté de la PAC 2014 sera sans doute la fin des DPU historiques. Le projet actuel de réforme prévoit qu'au 1^{er} janvier 2019, tous les agriculteurs d'un même état, ou d'une même région (en fonction du choix de l'état membre) auront un DPU de base par hectare identique. Les Etats doivent prévoir dès 2013 les étapes pour parvenir à ce DPU de base unique pour tous au 1^{er} janvier 2019. Voilà pour le projet : certains états membres, dont la France, réclament davantage de délais pour la "convergence" des DPU.

Le nouveau système de paiement prévu pour remplacer le droit à paiement unique (DPU) à partir de 2014 se décompose ainsi :

- Droit à Paiement de Base (DPB)
- Paiement aux pratiques bénéfiques au climat et à l'environnement (30% de l'enveloppe totale des DPU actuels) : c'est la partie verdissement de la PAC
- Un paiement Jeunes agriculteurs (2% maximum de l'enveloppe totale)
- l'aide pour les Zones à contraintes naturelles (5% max.) : en complément de de l'ICHN actuelle (zones de montagne)
- les aides recouplées (5% ou 10 % voire 20% du maximum de l'enveloppe sous réserve d'approbation de la Commission européenne). "Autrement dit, note Samuel Féret, les paiements actuellement couplés en France, en particulier la PMTVA, pourraient le rester".

Pas de virage environnemental pour les DPU

Le verdissement de la PAC restera sans doute très modeste, puisque les pratiques bénéfiques au climat et à l'environnement se limitent actuellement aux trois suivantes :

- diversification des cultures : au moins trois cultures différentes, qui représentent au moins 5% et moins de 70% de la SAU (des dérogations sont prévues pour les systèmes herbe)
- maintien d'au moins 95% des prairies permanentes (définies comme des prairies de plus de 5 ans), avec une référence en 2014. La commission prévoit des dérogations dans le cas de "pratiques traditionnelles comme l'introduction dans

RECONDUCTION DE LA SFEI POUR LES SIGNATAIRES DE 2007...

Pour les agriculteurs ayant contractualisé un CAD ou une MAE en 2007, votre contrat arrive à terme en mai 2012.

Pour 2012, vous aurez la possibilité de poursuivre la MAE SFEI avec le même contrat jusqu'en 2014.

Les conditions de cette prolongation sont en cours de discussion au niveau national.

Une nouvelle programmation MAE débutera en 2014. Vous aurez alors la possibilité de poursuivre ou pas une mesure agro environnementale.

la rotation de prairies de plus de 5 ans".

- au minimum 7% de la surface agricole consacrée aux surfaces d'intérêt écologique.

Un schéma petit agriculteur est prévu : un forfait de 1000 € maximum remplacerait toutes les aides du premier pilier reçues. Les petits agriculteurs concernés sont surtout ceux du sud de l'Europe, ou des nouveaux pays adhérents.

Globalement la répartition des aides entre le premier et le second pilier de la PAC reste identique : 75%-25%. Sur le second pilier de la PAC, qui intéresse beaucoup les herbagers, le volet mesures agro-environnementales est maintenu : au moins 25% de l'enveloppe du second pilier doit y être consacrée. Les états membres sont encouragés à maintenir l'effort actuel de dépenses. Le problème est que le second pilier risque néanmoins de voir les cofinancements - obligatoires - des états membres à la baisse !

NATHALIE GOUÉREC, CEDAPA

Pour consulter les propositions des associations et des organisations non gouvernementales sur la PAC, consulter le site <http://www.pouruneautreapac.eu/>

Des brebis productives entretiennent la lande

"A force de les regarder manger, je commence à les comprendre, j'ai pu interroger l'une d'entre elles, particulièrement familière à l'Homme". Adèle Lemercier, stagiaire sur la mise en place et le suivi du pâturage ovin sur la lande de Locarn, nous rapporte ainsi les propos de 70117, brebis porte parole du troupeau.



Adèle Lemercier : On dirait que c'est pas très appétissant. Qu'est ce qui leur a pris à vos éleveurs de vous abandonner à Locarn ?

70117 : Au début on était un peu déboussolées, mais 16 d'entre nous sont déjà venues l'an dernier alors on se passe les trucs et astuces du pâturage de lande : lever la tête pour grappiller des épinettes de pin, des feuilles de chêne ou de saule (en plus c'est vermifuge !), faire de grosses bouchées de pousses d'ajonc sans se piquer la langue, boire dans les zones humides... Cette année on a même abrouiti la fougère. Ce qu'on préfère c'est les trucs vachement appétissants comme la bourdaine, on met une patte sur le tronc, ça plie et on atteint les feuilles hautes. Oui, c'est un peu technique... Au lieu de pâturer au sol tête baissée, nous on mange "en 3D".

A.L. : Ça fait un mois et demi que vous êtes là, vous avez plutôt bonne mine ?

Justement nous étions toutes un peu enrobées à la sortie de l'hiver (les céréales, le tourteau...) Alors on est montée sur la balance, résultat 78 kg et 4,5 de note d'état (en moyenne) avant de partir. Prochaine pesée en rentrant à la bergerie.

A.L. : Le paysage est joli, mais vous ne devez pas voir grand monde ?

70117 : Quelques randonneurs passent au loin. (bêêêêêh) Il y a aussi les animateurs de la maison du patrimoine qui font une pose à la barrière pour parler de nous et de notre boulot pour la biodiversité. Hervé (Le Rudulier) nous apporte l'apéro de temps en temps et heureusement nos éleveurs viennent 3 fois par semaine nous faire un coucou et vérifier qu'on se porte bien. (bêêêêêh).

AL : La ferme ne vous manque pas trop ?

70117 : J'avoue qu'il m'arrive de rêver la nuit d'une bouchée de trèfle mais vu les conditions de sécheresse cette année, à celles qui se plaignent je dis « estimons-nous bien loties ». Brêêêêêêf on s'en met plein la vue et plein le rumen !

ADÈLE LEMERCIER. ESA D'ANGERS

Côté éleveur, le témoignage d'Yvette et François Clément

Qu'est-ce qui vous motive dans ce projet ?

Yvette et François : Ce qui nous motive c'est de faire la fête ! A part celà, tout est parti de la volonté du Conseil général d'associer des acteurs locaux à la gestion des espaces naturels sensibles. Pour nous (les Clément et Olivier Jégou), il n'y a pas d'enjeu économique et donc nous étions bien placés pour expérimenter : avec Olivier, nous avons amené en tout 75 brebis sur 10 ha sur le site de Locarn. A partir des données recueillies, on espère définir les conditions dans lesquelles des éleveurs proches des sites du département pourraient intégrer cet entretien dans leur système de production. Notre idée c'est que l'entretien des landes pourrait conforter un projet d'installation, d'une manière ou d'une autre. ça pourrait aussi donner une image valorisante de la viande en cas de vente directe.

Qu'est-ce que vous avez observé sur le troupeau ?

Yvette et François : Pour les brebis à l'entretien qui partent de la ferme en bon état, il n'y a pas de problème. Finalement elles s'adaptent bien. Les valeurs alimentaires de la molinie (la principale graminée de la lande) permettent de couvrir les besoins d'une brebis à l'entretien mais pas ceux d'une brebis en fin de gestation.

Les analyses ont montré que la digestibilité et la teneur en énergie de la molinie chutent en fin de saison (à partir de mi-juillet cette année). Elles montrent également une carence en phosphore et calcium, d'où l'importance d'apporter des minéraux aux brebis.

Le projet fait intervenir plusieurs acteurs en plus des éleveurs et du Conseil général¹. Comment ça se passe entre les différents partenaires ?

Yvette et François : Il y a une bonne entente. Nous, on a nos contraintes techniques et économiques, eux ils regardent l'évolution de la flore, ce qui a été bien brouté ou pas... Chacun donne son point de vue et peut s'exprimer librement. Je reviens sur la fête... Je rigole avec celà, mais c'est tout de même important. La transhumance rassemble 90 personnes, pour 75 brebis ! Et tous ceux qui suivent le projet y participent. S'il n'y avait que le suivi des brebis, ce serait beaucoup moins drôle !

Côté Conseil Général

"L'action de pâturage menée depuis 2 ans par les éleveurs est bénéfique d'un point de vue des milieux naturels. L'objectif est "d'ouvrir" le tapis végétal actuellement enfriché, par le piétinement et le prélèvement des animaux, pour favoriser l'apparition d'espèces caractéristiques des milieux de landes ou de tourbières. Sur les secteurs de landes sèches, on note les effets positifs de l'écorçage des bourdaines par les moutons. Sur les landes humides les secteurs où la Molinie est "rasée" par le broutage s'étendent. Cela permet l'apparition ou l'extension d'espèces patrimoniales comme la Grassette du Portugal." (Olivier Le Bihan)

¹ Agnès Stéphan (bureau d'études)surveille la végétation, la Maison du Patrimoine (association Cicindèle) est consultée en tant que gestionnaire du site, le CEDAPA coordonne le projet, réalise la mise en place du pâturage et le suivi du troupeau.

Les vaches laitières croisées plus rustiques, plus fertiles, plus durables

Le croisement de races est peu utilisé pour les vaches laitières. Il est pourtant la règle en production porcine ou en volailles. Deux raisons sont avancées : d'abord la bonne adaptation de la vache Holstein à la demande des éleveurs, et ensuite le choix des organismes de sélection de privilégier la sélection intra-races. N'empêche que les vaches croisées semblent combiner pas mal d'atouts, en particulier dans les systèmes où l'intensification à l'animal n'est pas le principal enjeu.

La pratique des croisements se développe cependant timidement en France. L'Institut de l'élevage a fait le point de la situation dans les élevages français : au 1^{er} janvier 2010, 54% des élevages laitiers comptent au moins une vache croisée. La part moyenne de vaches laitières croisées est de 8,2% dans ces 46 097 cheptels possédant des animaux croisés laitiers. Mais seulement 10% de ces cheptels comptent plus de 10 vaches croisées¹.

Cependant diverses études mettent en avant les atouts des croisements de races. Les données qui suivent et celles reportées dans le tableau ci-dessous sont issues d'une synthèse réalisée par l'Institut de l'Élevage, et reprise par l'Adage pour une formation auprès d'un

groupe d'éleveurs. Globalement, les femelles croisées semblent plus fécondes, ont une durée de vie plus longue dans les troupeaux que les femelles de race pure ; les veaux croisés seraient plus résistants, du fait d'un transfert d'anticorps plus efficace chez les croisés que chez les veaux de race pure.

Les études portent néanmoins surtout sur les femelles de première génération (les F1) et peu d'études s'intéressent aux générations suivantes, plus hétérogènes.

¹ *Le croisement entre races laitières en France vu par les bases de données, BOUGOUIN M.-H., LE MEZEC P., Institut de l'Élevage, Département génétique, 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12*

Croisement	Comparaison par rapport à des femelles Holsteins, selon les résultats de diverses études
Holstein (hol) ♀ X Brune (Bru) ♂ ♀ = femelle ♂ = mâle	<ul style="list-style-type: none"> ▫ les F1 peuvent surpasser les holsteins en quantité de lait produit ▫ Plus de taux protéique et de matière grasse ▫ Baisse de la numération cellulaire par rapport à des holsteins ▫ Un intervalle vêlage-vêlage plus court ▫ Plus rentables que les Holsteins pures si le prix du lait est basé sur les matières utiles.
Holstein (hol) ♀ x Jersiaise (Jer) ♂	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Une production laitière plus faible que les races pures Holsteins ▫ Un lait plus riche en matières grasses ▫ Une meilleure fertilité que les holsteins. Les femelles croisées sont aussi matures plus tôt que les femelles de race pure ▫ L'effet de l'alimentation peut affecter le gain apporté par le croisement quant à la fertilité. Les femelles hol ♀ x jer ♂ recevant une alimentation peu riche en énergie ont un intervalle vêlage-vêlage significativement plus court que les femelles hol ♀ x jer ♂ recevant un régime riche en énergie. ▫ Les hol ♀ x jer ♂ sont donc bien adaptées à un système basé sur le pâturage avec des vêlages groupés. ▫ Le croisement hol ♀ x jer ♂ ne semble pas améliorer la santé de la mamelle ▫ Dans un système où le pâturage domine, comme en Nouvelle-Zélande, les hol ♀ x jer ♂ permettent de dégager le meilleur revenu net à l'hectare
Croisement rotationnel à deux ou trois voies (voir définition page suivante)	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Les femelles issues d'un croisement rotationnel deux ou trois voies produisent plus de matières protéiques que les femelles croisées de 1^{ère} génération (F1) ▫ Les femelles issues d'un croisement rotationnel (deux ou trois voies) affichent de meilleurs taux de gestation que les F1 hol ♀ x jer ♂. Elles ont aussi une longévité plus importante ▫ Les croisées [hol ♀ x jer ♂] x montbéliard ♂ font jeu égal avec les Holsteins pures races sur la production laitière.

> expériences d'éleveurs (1)

Trois races pour maximiser l'effet hétérosis



Le croisement de race est une composante importante du système d'exploitation de Pierre-Yves Plessix : vèlages groupés, monotraite, charges de structure réduites. "Comme je suis seul sur la ferme, sans cette organisation du travail, je ne suis pas sûr que j'aurais continué la production laitière"

Pierre-Yves Plessix, éleveur laitier à Bédée (Ille-et-Vilaine) a commencé à croiser ses vaches laitières en 1993. Il juge en effet ses Holsteins peu adaptées au système herbager : "elles sont trop portées sur le lait, maigrissent trop et derrière il y a des problèmes de fécondité". La Montbéliarde garantit une meilleure fertilité : "mon objectif initial était de passer progressivement le troupeau en Montbéliarde, par absorption". Mais au bout de deux à trois générations, il se lasse du "caractère bien trempé" de quelques vaches Montbéliardes qui "tapent" en salle de traite.

Montbéliarde X Pie Rouge X Holstein

"En plus, j'avais lu des articles sur les croisements : on bénéficie au maximum de l'effet hétérosis en croisant trois races". Il introduit donc la Pie rouge des plaines et pratique désormais des croisements successifs : Montbéliarde, Pie rouge des Plaines, Holstein, puis

retour à la Montbéliarde, etc... "J'ai choisi de garder des races laitières, pour ne pas perdre mon potentiel laitier". Garder du lait par vache est essentiel dans sa stratégie de vèlages groupés et monotraite (une grande partie de l'année) sur une petite surface. Il écarte donc la Normande, jugée en outre pas assez rustique pour ses aplombs. Il essaie la Jersiaise, mais les veaux croisés sont invendables. "Les 4 ou 5 vaches croisées jersiaises ont aussi toutes été réformées prématurément pour problèmes de leucocytes, sans doute le hasard ?" Depuis cette année, il remplace la Pie rouge des Plaines par la Pie rouge suédoise : "les pays du Nord sélectionnent sur la santé animale, parce que les éleveurs n'ont pas le droit d'administrer un antibiotique et doivent recourir au véto. Les taureaux Pie rouge suédois ont un indice santé, en plus des indices fonctionnels".

Sélection des taureaux sur la santé, et les indices fonctionnels

Sinon il sélectionne les taureaux en priorité sur les indices fonctionnels (fertilité, longévité, leuco, mamelles), "même si c'est parfois détériorateur de la capacité corporelle. Je ne cherche plus de grands animaux. Quand tu produis 5000 litres de lait par vache, tu n'as pas besoin d'une grande capacité d'ingestion".

Un tiers seulement des femelles est inséminé, le reste est en saillie naturelle par un taureau de l'exploitation renouvelé chaque année. En priorité, ce sont les génisses issues d'insémination qui sont gardées, mais quelques génisses issues du taureau rejoignent aussi le troupeau : "je pratique ainsi depuis plusieurs années ; je n'ai jamais eu de problème".

Tous les vèlages doivent avoir lieu entre mars et avril, ce qui le conduit à réformer entre 2 et 4 vaches par an pour cette raison. Un élément essentiel de la stratégie de Pierre-Yves Plessix est aussi d'avoir des vèlages à 24 mois : "vèler à trois ans, ça fait un tas d'UGB à nourrir qui ne te produisent rien. La Holstein, mais aussi la Montbéliarde sont des races précoces". Les vèlages se passent plutôt mieux qu'en vèlages tardifs, "parce ce que les génisses ne sont pas grasses et qu'elles font de

Pourquoi utiliser le croisement ?

L'argument de taille qui justifie l'utilisation du croisement est le bénéfice apporté à la descendance par l'effet d'hétérosis. Il caractérise le phénomène par lequel les performances d'un individu sont supérieures à la moyenne des performances des parents pour un caractère donné.

Il existe plusieurs sortes de croisements :

- ♦ **Le croisement d'amélioration** : l'utilisation ponctuelle d'une race pour améliorer un caractère
- ♦ **Le croisement d'absorption** : le passage progressif d'une race à une autre, en utilisant seulement des taureaux de la race finale
- ♦ **Le croisement rotationnel** : alterner les races des mâles utilisés dans les accouplements. Si deux races sont utilisées on parle de croisement à deux voies, si trois races, de croisement à trois voies. De nombreux auteurs considèrent que le croisement à trois voies est la meilleure façon de bénéficier au maximum de l'effet hétérosis.

Ce qu'on appelle les F1 : les femelles croisées de première génération.

petits veaux. Les vaches continuent leur croissance en première lactation, parce qu'elles ne sont pas poussées en lait".

Cette stratégie permet à Pierre-Yves Plessix de limiter le nombre d'UGB génisses, d'autant plus que le renouvellement est calé à 7-8 génisses par an sur 32 vaches, soit 22% environ. "Cela compte quand on est juste en fourrage, que ce soit du fait d'une petite surface, ou de la sécheresse".

NATHALIE GOUÉREC, CEDAPA

Quelques chiffres :

- 30 ha de SAU, tout est accessible
- 2 ha de cultures maxi (maïs et/ou mélange céréalière)
- 28 ha d'herbe
- Entre 120 et 170.000 litres de lait produits (en bio), selon l'année
- Monotraite en général 8 mois sur 10 (pas en début de lactation)
- Fermeture de la salle de traite entre 1,5 et 2 mois (du 15 janvier au 15 mars)
- Entre 4000 et 5500 litres par vache, produits sans concentrés (ni soja, ni céréales)
- 1,7 à 2 tonnes de stock par UGB

Elles sont rustiques, fécondes, mais plus lentes à exprimer leur potentiel laitier, et... elles ont du caractère !



La première vache "trois races" de l'élevage (père jersiais, mère Simmental/Holstein) après son premier vêlage en 2004.

Jacky Savin, éleveur en GAEC à Parthenay de Bretagne (35), a commencé à faire des croisements sur ses vaches laitières il y a 10 ans, un an après son adhésion à l'ADAGE. Il part d'un troupeau de Holstein sélectionné sur la production laitière (la moyenne d'étable était à 8000 kg par vache en 1999), qu'il juge pas très adapté à un système de vêlages au printemps.

La première année, il croise toutes ses VL avec des races différentes, Simmental, Jersiaise et un peu de Normandes : "on tâtonnait un peu. Il y avait peu d'expériences autour de nous". L'idée n'était pas d'aller vers une race pure, mais de croiser alternativement deux races : Holstein et Simmental ou Holstein et Jersiaise. "Mais les croisements avec du Simmental faisaient des veaux trop gros pour des vêlages 24 mois, alors on a rapidement croisé les trois races". Depuis deux ans, il utilise de la semence de taureaux Holsteins néo-zélandais, importée de Nouvelle-Zélande par Erwann Leroux, éleveur du Finistère qui pratique aussi le croisement de ses vaches : "ce sont des vaches adaptées à l'herbe et à la monotraite". Autre nouveauté, le croisement avec la Rouge suédoise, réputée pour sa rusticité.

Il tire aujourd'hui de son expérience différents enseignements. Difficile cependant de toujours faire la part des choses entre les effets du changement de système et les effets du croisement de races :

- Les vaches croisées vieillissent mieux en général. De sa première génération, ce sont les croisées Simmental qui ont le mieux vieilli : "la première des cinq vaches croisées a été réformée à 9 ans".
- Cependant les croisées affirment leur potentiel laitier plus tard : "parmi les vaches de la première génération, il y avait des vaches avec un fort potentiel laitier. C'est moins vrai pour les générations suivantes : les deux premières lactations démarrent à un niveau plus bas".

- Le principal bénéfice des croisements se situe au niveau de la santé des animaux. Les fièvres de lait qui affectaient de nombreuses vaches de son troupeau au vêlage ont nettement régressé. "Les frais vétérinaires ont baissé".
- Autre amélioration notable : la fécondité. 80% des vêlages interviennent sur deux mois. Les génisses sont aussi sélectionnées sur ce critère : "toutes les vaches en chaleur sont inséminées pendant un mois, puis je mets un taureau à viande avec les vaches". Les génisses sont elles en saillie naturelle avec un taureau Jersiais, pour assurer des vêlages faciles.
- Globalement le taux butyrique a monté de trois points, le taux protéique de deux points. La production par vache est passée à 5000 kg/VL. "Pour moi, ces vaches croisées ont aussi toute leur place en système conventionnel. Au printemps, on a des vaches qui montent jusqu'à 40 kg de lait".
- La Simmental avait été choisie parce qu'elle est réputée pour avoir le taux cellulaire le plus bas : "mais on n'a pas forcément vu de différence avec les autres croisées".

Globalement en 10 ans, Jacky estime avoir eu très peu de déchets, c'est-à-dire de vaches trop peu laitières. Au pire quelques vaches avec un type plus mixte sont devenues des vaches nourrices pour les génisses qui sont élevées au lait (plus pâturage) jusqu'à huit mois.

L'inconvénient des croisements est la valorisation des veaux, quand ils sont trop typés jersiais. Les vaches avec un petit gabarit ont aussi du mal à trouver leur place dans le troupeau. Jacky est attentif à choisir des taureaux Holsteins avec un bon potentiel laitier pour conserver un bon niveau de production. Autre critère qu'il prend en compte et sur lequel il insiste : le tempérament (et/ou l'aptitude à la traite). "En race croisée, les vaches expriment davantage leur caractère. Il faut être vigilant".

La ferme
2,5 UTH
60 hectares
220.000 litres de lait produits en bio
TB : 43,8 - TP : 33,8
50 vaches laitières
Monotraite de janvier à mi-avril 2011, salle de traite fermée de 0 à 2 mois.
3 ha de maïs
4 ha de mélange céréalière
3 ha de blé
50 ha en herbe

En Irlande, les éleveurs, majoritairement herbagers, se heurtent à des problèmes de fertilité et de longévité des vaches laitières. Leur objectif : une vache qui demande peu de soins, qui produise une grande quantité de matières utiles à partir d'herbe pâturée et qui fasse un veau par an. Deux types de croisements ont été testés : avec la Jersiaise et la Rouge norvégienne. Résultat : les croisées Holstein X Jersiaise produisent 10% de matières utiles en plus pour une même quantité de MS ingérées. Les croisées Holstein X rouge norvégienne sont aussi productives que des Holsteins purs, mais sont plus fertiles et ont moins de mammites.

En Nouvelle-Zélande, les croisements de vaches laitières sont largement pratiqués. Ainsi en 2008, près de 35% des vaches laitières étaient des croisées holstein-jersiaise (LIC DairyNZ, 2009).

Aux Etats-Unis, l'université du Minnesota suit sept élevages californiens qui pratiquent des croisements. Ici il s'agit d'élevages très intensifs où la production par vache est recherchée. Pour les chercheurs américains, la bonne surprise est donc que le niveau de lactation des croisées Holstein X Jersiaise X Montbéliarde n'est pas significativement différent de celui des Holsteins purs. En revanche, leurs comptages cellulaires sont inférieurs ainsi que les intervalles vêlage-vêlage (réduits à moins de 47 jours). Les éleveurs utilisent aussi les croisements Holstein X Rouge scandinave X Montbéliarde. Dans les systèmes intensifs américains, les chercheurs du Minnesota confirment donc l'intérêt zootechnique et économique du croisement trois voies avec la Montbéliarde, à condition toutefois d'utiliser les meilleurs taureaux de chaque race.

Le système herbager, côté femmes

Installées sur des fermes en système herbager, Fabienne, Gwennaëlle, Sylvie et Valérie, chacune à leur manière, semblent bien épanouies sur leur exploitation. Elles témoignent de leur vision du système, de leurs difficultés et de leur place tant au niveau responsabilités qu'au niveau travail quotidien.



Fabienne Thomas,
Plouguenast - 2 UTH
Production laitière, en système
herbager depuis 11 ans

Un système propice aux échanges

Pour Valérie, le système herbager génère beaucoup de discussions : "on va voir régulièrement ce qui se passe dans les pâtures pour évaluer le stock sur pied, décider l'ordre des passages, le débrayage des parcelles. Du coup, ça entraîne des discussions sur les rotations, les types de mélanges". Même chose pour Sylvie qui discute choix d'espèces avec Didier.

vaches. La gestion du pâturage toujours à adapter en fonction de la pousse de l'herbe, la maîtrise des mauvaises herbes qui fait appel à l'observation et à l'huile de coude, voilà du travail que j'accomplis aussi bien qu'un homme".

Une qualité de vie

Vaste sujet que la qualité de la vie ! Mais, pour toutes, c'est le travail en plein air. Plus précisément, pour Sylvie, c'est un mari plus cool (il n'aimait pas cultiver le maïs). "Un paysage vivant", dit Gwen. "Le pâturage c'est une ballade et un plaisir de voir les vaches couchées dans l'herbe ; on peut bien les observer Au printemps, on est comme les bourgeons, on a hâte de sortir !"



Gwen Chesnot,
Saint-Laurent
2 UTH - Installation en
janvier 2006
Production laitière
En conversion bio

Un système autonome et économe

Pour Gwenn, "l'herbe, ça va de soi. C'est ce qui coûte le moins cher. Selon l'expression consacrée d'André Pochon, la vache est faite pour pâturer de l'herbe : elle a une barre de coupe à l'avant et un épandeur à l'arrière. On se pose la question de passer au tout herbe pour acheter le moins possible". Fabienne signale de son côté une diminution des coûts de mécanisation. Valérie parle de système "pas tout préconçu où on a une autonomie de décision".

Un bémol cependant pour Fabienne, Gwenn et Valérie . La sortie au pâturage peut être contraignante quand le parcellaire n'est pas totalement adapté (traversée de routes, éloignement)



Sylvie Motais,
Loscouët-sur-Meu
2 UTH - Production laitière, en
système herbager depuis 10
ans.

Un travail diversifié et passionnant

Au quotidien, Fabienne et Sylvie font à peu près le même travail que dans un élevage conventionnel ; elles s'occupent avec passion des animaux à travers la traite et elles font le secrétariat-comptabilité de l'exploitation. Cependant, Fabienne est convaincue que "si on a l'amour des animaux, on ne peut que les mettre à l'herbe. C'est ce qui convient le mieux".



Valérie Josset, Hillion
Gaec des 3 sources
3 UTH - Installation en juillet
2011 - En production laitière,
poulets plein air et cidre, en
système herbager depuis 16
ans.

Gwen, de son côté, parle avec enthousiasme de son plaisir de faire les clôtures. "J'adore faire ça. Tu pars le matin, t'as un problème de courant ; tu reviens quelques heures plus tard, ça marche ! C'est formidable, tu as relevé le défi !!!" Son métier évolue : d'abord éleveuse par sa formation, elle s'intéresse de plus en plus à l'herbe.

Fraîchement installée, Valérie s'est tout de suite sentie à l'aise dans le système herbager "contrairement au maïs fortement mécanisé et essentiellement affaire d'homme, on peut vraiment prendre sa place en tant que femme dans l'alimentation des

Un lien direct avec la nature

Toutes parlent de la météo tantôt alliée tantôt ennemie. "On est tributaire du temps pour la pousse et la récolte", dit Fabienne. "C'est un défi", souligne Gwenn. "Une adaptation permanente en fonction du temps qu'il fait et sur lequel personne ne peut intervenir", confirme Valérie.

Un plus pour l'environnement

"Dans une problématique algues vertes comme la nôtre, c'est une satisfaction d'avoir des pratiques qui participent à la diminution du phénomène. On sent notre travail en cohérence avec notre environnement !", dit Valérie. Pour toutes, le système herbager c'est une très forte diminution voire un abandon des produits phytosanitaires. Pour Fabienne, "pas question de revenir en arrière, on en avait marre de traiter !" "Domage que nous sommes encore si peu nombreux", disent Valérie et Gwenn.

Toutes les femmes rencontrées semblent avoir leur place sur l'exploitation, avec un système herbager en cohérence avec leurs préoccupations et leur savoir-faire féminin. Ceci en restant à l'écoute et en travaillant étroitement avec leurs associés masculins. Alors, pour Fabienne, Gwenn, Sylvie et Valérie, le bonheur serait-il dans le pré ? A vous d'en juger.

SUZANNE DUFOUR ET VALÉRIE JOSSET, HILLION

"Nos adhérents sont maîtres de toutes les décisions"

L'AFOCG, association de gestion, propose à ses adhérents de regagner de l'autonomie dans leur comptabilité, grâce à des formations, mais aussi un appui individuel. Compte-rendu d'une rencontre organisée par le CEDAPA.



Antoine Bodereau, un des 16 salariés de l'AFOCG, accompagne les adhérents.

"Avec les centres de gestion classiques, on nous donne l'impression que la compta c'est tellement difficile qu'on n'est pas capable de faire seul. Et ce que présente l'AFOCG, ça a l'air tellement simple, qu'on a du mal à y croire", dit Valérie Josset, agricultrice à Hillion. Cela a beau être simple, peu

nombreux sont les agriculteurs qui ont pris davantage d'autonomie sur leur comptabilité. L'AFOCG Atlantique qui travaille sur la Bretagne et la Loire-Atlantique compte 400 adhérents, dont 120 en Bretagne, et 14 seulement en Côtes d'Armor. De plus sur les 120 adhérents bretons "seuls 15 gèrent tout de A à Z". L'esprit qui domine à l'AFOCG, explique Antoine Bodereau, salarié, c'est d'accompagner les adhérents vers plus d'autonomie, de compréhension et de maîtrise, que ce soit sur la comptabilité, la gestion (maîtrise des charges, investissement) ou le financement (choix ou non d'autofinancer, relations avec la Banque).

Cet accompagnement se fait par la formation d'une part collective (une formation pour débutants est prévue pour s'initier au logiciel Istea développé par l'ENITA de Bordeaux), d'autre part individuelle : "on vient en appui pour l'installation du logiciel, on vérifie en cours d'exercice la saisie, on contrôle les déclarations de TVA puis on intervient à la clôture". Un an après, l'adhérent participe à des formations pour comprendre les opérations de clôture, ou plus spécifiques sur l'analytique, le juridique, le fiscal...

Le gain financier de faire sa compta soi-même n'est pas spectaculaire : environ 500 euros pour un agriculteur en individuel. Pas si mal tout de même si on en croit Maryse Templier (EARL de l'Arc en Ciel à Trébry) qui considère qu'en croisière l'enregistrement des factures lui prend 15 heures, et la clôture (inventaire bovin-valeurs, avances aux cultures, stocks et amortissement) 5 heures : dans ces conditions, la rémunération moyenne avoisine tout de même les 25 euros de l'heure.

Mais le gain économique n'est pas la seule motivation des agriculteurs venus s'informer : ainsi Michel Hamon, agriculteur à Saint-Cast-Le-Guildo, veut "déléguer les activités peu rentables et pas intéressantes (la mécanisation) et reprendre les activités rentables et intéressantes (l'insémination et peut-être la comptabilité)". Il s'agace en outre du manque de transparence des centres de gestion dans leur facturation : "tu as un montant global, mais tu ne sais pas à combien de temps de travail et à quel travail cela correspond". La volonté de maîtriser leurs chiffres est aussi bien présente, mais pas facile de faire le pas : les agriculteurs témoignent de la pression de leur centre comptable, ou tout simplement de l'affinité qui les lie à leur comptable. "La plupart du temps, les nouveaux adhérents à l'AFOCG sont de jeunes installés".

Sur la fiscalité, "on connaît les ficelles comme les autres centres de gestion. Mais nos adhérents s'intéressent aux choix. Au moment de la clôture, on fait des simulations pour leur donner les moyens de la décision. Ils ne sont pas dans une position passive vis-à-vis des conseils". Sur ces aspects, il n'y a pas de formation collective, "c'est plutôt du cas pas cas".

JEANNE BRAULT, CEDAPA

Contact : AFOCG- Atlantique - Bobéhec - 56250 La Vraie Croix - 02 97 67 29 34

ANNONCES

Jeune homme recherche emploi en élevage durable ou bio dans le Trégor.

Formation BEPA, Bac Pro élevage, BTSA et licence pro protection de l'environnement.

Etudierait toutes propositions.

Contact : 06 33 58 06 44
julien.le-dem@la poste.net

A vendre génisses normandes vêlées (à terme pour décembre)
Tél : 02.96.70.09.42

A vendre aplatisseur céréales (1500 €), et silo à grain (15 tonnes) 300 €.
Tél : 06.81.40.29.28

Prête un taureau bleu blanc belge croisé normand jusque mai 2012 (du fait des vêlages groupés dans notre élevage). Habitué à la clôture électrique.
Tél : 02.99.69.97.65

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, Bât. Groupama, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Robert Hamon

Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le Calvez, Michel Le Voguer, Laurence Le Métayer-Morice,

Suzanne Dufour, Christophe Carro, Georges Etesse, Valérie Josset

Mise en forme : Nathalie Gouérec
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : RoudennGrafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cédex.

N° de commission paritaire : 1113 G
88535 - ISSN : 1271-2159

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Je m'abonne pour :

1 an (6 numéros) **2 ans** (12 num.)

Nom :

Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant

18 €

27 €

Prénom :

Non adhérent, établissement scolaire

27 €

45 €

Adresse :

Soutien+organismes, entreprises

39 €

60 €

Commune :

Adhésion 2012

50 €

CP : Tél :

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

Profession:.....

J'ai besoin d'une facture

